



Conditions tarifaires années 2025-2026

Formation continue

Apprentissage

- > Les coûts pédagogiques des formations inscrites au programme Visa Métier sont pris en charge par la région Pays de la Loire à hauteur de 16,00€ / heure stagiaire réalisée en centre.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur quand il s'agit d'une entreprise du secteur privé.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage peuvent être pris en charge jusqu'à 50% lorsqu'il s'agit d'une administration publique (d'état, territoriale ou hospitalière).
- > Ces niveaux de prise en charge des coûts de formation par apprentissage sont définis nationalement par les branches professionnelles et disponibles sur le site de France Compétence.
- > Dans tous les autres cas de figure, le CFPPA arrête les tarifs suivants pour l'année 2025-2026, et qui seront facturés à l'organisme financeur ou au bénéficiaire.

La réussite se cultive ici.



LeFresne

Centre de Formation Professionnelle
Segré

Membre de :



Tarifs des formations

Formation	Prix/heure - stagiaire Tarifs hors financement Région Pays de la Loire et OPCO
BP Responsable d'Entreprise Agricole	17,00 € / heure de formation
BP Responsable d'Entreprise Agricole biodynamie	17,00 € / heure de formation
BP Industries alimentaires	17,00 € / heure de formation
CAPa Opérateur en Industries Alimentaires	17,00 € / heure de formation
CS Transformations fermières	17,00 € / heure de formation
CQP de l'industrie agroalimentaire	17,00 € / heure de formation
Modules de formation < à 200 heures sur toutes formations longues certifiantes	21,00 € / heure de formation
Modules formations courtes en inter ou en intra - entreprises	Selon devis préalables et en précisant l'effectif minimum pour mise en œuvre

- ☑ Les modules de formation en inter-entreprise ou en intra-entreprise font l'objet d'un devis préalable en précisant l'effectif minimum pour la mise en œuvre.

Pour toute demande spécifique, s'adresser au CFPPA de Segré qui proposera un devis relatif au parcours de formation demandé.

Contact : 02 41 61 05 30 - cfppa.segre@educagri.fr

→ lefrsne-angers-segre.fr